

Examen d'entrée et violence psychologique

■ Lors de l'examen d'admission aux études de médecine, l'évaluation des capacités d'empathie s'avère être une pratique arbitraire et injuste. Un verdict d'exclusion de ce type d'étude est d'autant plus choquant.

Eric Dachy

Pédopsychiatre

Le hasard fait que j'ai été consulté par deux familles différentes, qui ne se connaissent pas, pour donner un avis sur la pertinence de l'évaluation des capacités d'empathie à laquelle avait été soumise leur fille lors de l'examen d'admission aux études de médecine. Alors qu'elles ont très bien réussi dans les autres matières, y compris l'éthique, elles réalisent un score d'exclusion dans cette épreuve avec pour conséquence de voir la route de ces études barrée. Comme à tous les autres candidats à l'examen d'entrée en médecine, dix questions à choix multiples ont été posées pour évaluer leur capacité d'empathie. Le verdict est extrêmement sévère et mérite qu'on l'interroge puisque d'après leur résultat, malgré leurs capacités intellectuelles, elles manquent de manière rédhibitoire de l'empathie indispensable à l'exercice de l'art de guérir. Une telle décision choque les parents et m'interpelle fortement car une exclusion pour cette raison constitue pour ces deux jeunes femmes un jugement sur leur identité, avec une sanction sociale immense pour elles comme d'ailleurs pour tous les autres qui se sont vu rejetés pour les mêmes raisons.

Pas de test reconnu

Avant de s'interroger sur la pratique, examinons d'abord sur quels principes peut s'établir un tel tri. Il est notoire dans le monde de la psychologie et de la psychiatrie que l'idée même d'évaluer et de mesurer l'empathie présente de nombreuses difficultés. La perception et le ressenti de l'empathie sont par définition subjectifs, informels et varient selon des normes culturelles, morales et situationnelles. Chacun sait comme la perception d'une personnalité peut varier et le défi d'une mesure objective de l'empathie consiste à dépasser la simple expression de l'avis de quelqu'un sur quelqu'un d'autre. Si on utilise aujourd'hui dans le monde entier "une échelle de psychopathie" qui permet d'identifier une absence pathologique de participation émotionnelle, il n'existe aujourd'hui pas de test communément et internationalement reconnu évaluant l'empathie de manière fiable. Même en leur laissant le crédit d'intentions louables, il faut admettre que les examinateurs ayant décidé d'évaluer l'empathie se sont attelés à une tâche difficile pour laquelle il n'existe pas de modèle établi.

Bon sens de ces étudiantes

Malgré ou à cause de cette réserve, on ne peut qu'être effaré par le résultat en constatant le fossé entre les résultats obtenus en regard des réponses fournies, alors que je suis personnellement frappé par le bon sens et l'humani-

té dont ces étudiantes de dix-sept et dix-huit ans ont fait preuve. Ainsi, d'après les réponses qu'une d'entre elles a choisies et exprimées en toute sincérité, elle envisage qu'on puisse "ressentir des choses différentes de ce qu'elle-même éprouve". Elle estime "inapproprié" qu'un médecin consulté pour des symptômes grippaux l'interroge sur sa "vie personnelle et sociale". Elle considère que pour donner la priorité aux soins physiques efficaces à la victime d'un accident de voiture, il vaut mieux ne pas se préoccuper de la responsabilité de l'accident. Elle recommande de "se mettre dans la peau" d'une patiente pour comprendre comment elle réagit après une émotion forte et elle préfère vérifier de chez elle la situation d'un patient rendu anxieux par un bouton qui lui fait craindre le cancer.

Elle dit aussi préférer attendre d'avoir les résultats avant de discuter avec un ami inquiet à la perspective d'avoir contracté une maladie sexuellement transmissible. Elle pousserait une amie à continuer à étudier la médecine malgré les difficultés émotionnelles rencontrées par cette dernière suite à une maladie de sa mère.

Enfin elle déclare ressentir de la joie après un entretien d'embauche réussi, elle envisage de parler à ses collègues de sa charge de tra-

vail qu'elle juge excessive et elle est prête à demander des explications auprès d'un collègue qui se montre mécontent du travail qu'elle a fourni. Pour ces réponses, elle a obtenu 1/20 en empathie. L'autre étudiante n'a pas répondu à certaines questions pour éviter les points négatifs et s'est retrouvée en échec.

Modèle des examinateurs

J'omets ici volontairement de mentionner les autres réponses proposées dont un esprit plus préparé devine (mais sans garantie puisque les réponses correctes officielles n'ont pas été communiquées) que ce sont celles qui auraient dû être données pour correspondre au modèle de l'empathie des examinateurs: la candidate aurait dû d'abord *"parler à son chef"* de sa surcharge de travail, elle aurait dû trouver *"intéressant"* qu'un médecin l'interroge sur sa vie personnelle et sociale alors qu'elle vient pour une grippe, il aurait été plus adéquat de sa part de ressentir de *"l'espoir"* après un entretien d'embauche réussi plutôt que de la joie et elle aurait dû *"ne pas savoir quoi dire"* à son amie

qui voulait arrêter les études mais *"l'écouter par principe"*, etc.

Une norme comportementale rigide

Il est néanmoins proprement stupéfiant de constater que des réponses tout à fait décentes justifient une exclusion des études de médecine. L'idée même d'empathie est devenue pour les concepteurs de ces questions, qui en semblent singulièrement dépourvus eux-mêmes, une norme comportementale étroite et rigide grâce à laquelle on peut conclure qu'une personne est émotionnellement incapable d'accéder à la profession médicale.

Je n'ai pu répondre qu'une chose à ces deux familles. Leur enfant avait été victime d'un abus de pouvoir. En prétendant, grâce à ces dix questions, à la fois sommaires et ambiguës, "évaluer la capacité du candidat à assurer cet équilibre entre identifier et ressentir les émotions des autres et réguler ses propres émotions", comme je le lis

en français approximatif sur le site de l'Ares, et en s'arrogeant ainsi le droit de déterminer l'aptitude "humaine" à l'art de guérir, les examinateurs se sont rendu auteurs d'une pratique arbitraire et injuste, qui constitue une véritable violence psychologique à l'égard d'une génération entière de candidats aux études de médecine. Si de telles pratiques deviennent la règle du jeu, il ne faudrait pas s'étonner que le jour venu, des médecins qui auraient été traités d'une telle manière par leur autorité académique ne connaissent plus la frontière entre leur jugement et le respect d'autrui.

→ Le titre, l'introduction et les intertitres sont de la rédaction. Titre original: "Examen d'entrée en médecine: évaluation de l'empathie ou violence psychologique?"

Je n'ai pu répondre qu'une chose à ces deux familles. Leur enfant avait été victime d'un abus de pouvoir.